

ASSEMBLÉE NATIONALE

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 144)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

présenté par

M. Jean-Pierre Vigier, M. Bourgeaux, M. Pierre-Henri Dumont, M. Boucard, Mme Tabarot,
M. Seitlinger, Mme Gruet et M. Forissier

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.